

Membres présents :

- Robert PAUCHON Maire
- Sandrine OSINGA 1ere adjointe
- Georges ALLEMAND 2^{ème} adjoint
- Amandine ARNAUD 3^{ème} adjointe
- Joëlle IMBERT
- Michel PONS

Membres absents et représentés :

- Vincent BUMAT, représenté par Joëlle Imbert
- Antoine LE MAGADURE, représenté par Robert Pauchon

Membre excusée :

- Dorine Tessa

La séance débute à 14h45.

Mr le Maire constate que le nombre de conseillers présents est de 6.

Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Madame Amandine ARNAUD est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

Point 1 : Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 14 janvier 2022

Pour rappel : En sus du Compte rendu de réunion rédigé par le maire et nécessaire à la publication des délibérations, les membres du Conseil décident de produire le Procès-Verbal de séance plus détaillé établi par le ou la secrétaire désigné(e) lors du Conseil. Ce procès-verbal est consultable par toute personne qui en fait la demande et sera archivé avec les documents des réunions.

Mr le Maire demande d'approuver le Procès-verbal du Conseil Municipal du 14 janvier 2022.

Le PV est adopté à l'unanimité des élus :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

Point 2 : Comptes administratifs 2021 M14 et M49

Monsieur Ravin , percepteur de la trésorerie de Veynes annonce qu'à la clôture des comptes 2021, le total des recettes d'investissement de l'exercice sont de 419184,40 € pour un solde d'exécution positif reporté de N-1 de 29788,60€.

Valorisations des données : Bonne situation, pour 436 habitants. Manteyer est une commune où le revenu fiscal par foyer est le plus élevé, dans une bonne moyenne nationale.

Mr le percepteur rédigera une analyse développée 2021 plus précise, et viendra expliquer le détail aux élus courant avril 2022.

Mr Georges Allemand, à son tour présente le budget eau et assainissement M49 de l'année 2021. Sur l'investissement, les premières tranches de travaux n'ont pas pu être réalisées, un petit chantier a été commandé pour relier quelques maisons du hameau de la montagne à l'assainissement.

La délibération est adoptée :

Monsieur le Maire n'a pas pris part à la délibération

Contre : 0 Abstention : Pour : 6

Point 3 : Comptes de gestion 2021 M49

Approbation des comptes de gestions

La délibération est adoptée :

Contre : 0 Abstention : Pour : 8

Point 4 : Affectation de résultat M49

La délibération est adoptée :

Contre : 0 Abstention : Pour : 8

Point 5 : Budget primitif 2022 M49

Eau et assainissement : Pour la section fonctionnement prévoir les dépenses, basée sur les dépenses des dernières années . Pour la section investissements, un certain nombre de chantier dont la mise en conformité des captages et la turbidité, l'installation de la télésurveillance sur le réseau d'eau afin de piloter de meilleure façon le réseau d'eau, le changement de vannes et compteurs. Tout cela dans le cadre d'une étude.

Pour les eaux usées, un chantier engagé en 2021 pour raccorder les maisons du hameau de la montagne au réseau d'assainissement. Première tranche de l'assainissement (les Fets, le

Villard, les Gallices, les Adroits et la Montagne sous la route départementale). Nouveaux branchements pour les constructions éventuelles.

Total de 403 808 € pour ce compte dont 40 508 € déjà engagés.

La délibération est adoptée :

Contre : 0 Abstention : Pour : 8

Point 6 : Comptes administratifs 2021 M14

La délibération est adoptée :

Monsieur le Maire n'a pas pris part à la délibération

Contre : 0 Abstention : Pour : 6

Point 7 : Affectation de résultat M14

La délibération est adoptée :

Contre : 0 Abstention : Pour : 8

Point 8 : Budget primitif 2022 M14

Mr Georges Allemand expose :

Fonctionnement : Tuilage pour préparer le départ à la retraite de la secrétaire de mairie.

Investissement : Permis d'aménager Pierre Pointue avec la présentation d'un nouveau dossier pour conclure le projet avec le promoteur intéressé. Mise à niveau du matériel bureautique et téléphonie. Investissement dans un défibrillateur pour la commune. Matériel et équipements pour le tracteur (remorque, lame à neige, épareuse). Travaux autour de la voirie. Aménagement du bas de Céüse avec la pose de barrières pour faire respecter l'arrêté municipal concernant l'interdiction de circulation d'engins à moteur sur le plateau de Céüse. Projet méane pour la rénovation des bâtiments communaux.

Prévision de 828 504 € de dépenses.

La délibération est adoptée :

Contre : 0 Abstention : Pour : 8

Point 9 : Subvention équilibre budget M49

Suite aux autorisations budgétaires du budget principal de la commune (M14) et du budget du service de distribution de l'eau (M49), le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser le prélèvement de la subvention d'exploitation sur le budget principal de la commune d'un montant de 38 857.48 €, correspondant au déficit de l'année 2021 aux restes à réaliser à reporter du compte administratif 2021 du service eau.

La délibération est adoptée :

Contre : 0 Abstention : Pour : 8

Point 10 : Schéma directeur de l'eau potable Études et travaux

Le Maire présente l'avant-projet de création de réseau d'eaux usées et de renforcement d'eau potable :

- Mémoire explicatif
- Plan de situation
- Document Photographique
- Devis estimatif

Tranche 1 la Montagne/les Adroits

La Montagne /sous cd

Les Fets – le villard – Les Gallices 255 000.00 € H.T.

Tranche 2 368 000.00 € H.T.

Coût Total 623 000.00 € H.T.

Il Propose le plan de financement prévisionnel pour la tranche 1 :

- Tranche 1 80% de subvention 20% d'autofinancement
- Tranche 2 80 % de subvention 20 % d'autofinancement

La délibération est adoptée :

Contre : 0 Abstention : Pour : 8

Point 11 : Demande de subvention dossier ZRR

Assainissement, traitement de l'eau, mise en conformité des captages.

Travaux + DUP à 603 219 €

Assainissement : Tranche 1 à 255 500€ et tranche 2 à 327 000 €

Point 12 : ONF proposition coupes 2023

Lettre de Mr FRBRZAR de l'office national des forêts pour proposition de coupes 2023 dans les forêts de notre collectivité. Coupe 309m³ parcelle 23 sur surface de 3,85 hectares pour l'année 2023.

La délibération est adoptée :

Contre : 0 Abstention : Pour : 8

Point 13 : Questions diverses

- Ménage de la mairie : 2 devis d'entreprises Manteyarde.
- Marais de Manteyer et espace Natura 2000 : Camille Bricout souhaiterait qu'un élu soit parti prenante de la gestion du marais. Mr Michel Pons se propose .
- Implantation des poubelles : Comité de travail à fixer et déterminer l'axe de communication auprès de la population.
- Une personne demande la mise en relation des personnes du village effectuant des voyages quotidiens à Gap afin de mettre en place des covoiturages. Mr Georges Allemand travaille sur le sujet et est en relation avec des sites spécialisés sur le sujet.
- Lors de la réunion de la CCBD du lundi 21 mars, le maire du Saix a présenté une motion concernant les compétences en eau potable. Il nous semble primordial que la commune garde la compétence de l'eau. Nous adhérons à la motion et la voterons au prochain conseil municipal.
- Un drapeau Ukrainien a été installé en soutien à la situation actuelle devant la mairie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h06.